

CONTRIBUTION D'ENDA AU BILAN DE LA DECENNIE
MONDIALE EDUCATION POUR TOUS :

LES PARTENARIATS

par Raphael NDIAYE

CONSIDERATIONS GENERALES

On peut dire de l'approche partenariale qu'elle est inscrite dès les origines dans la démarche d'ENDA. On note effectivement parmi les objectifs de l'Organisation, la recherche d'un développement alternatif, en agissant *avec* les groupes de base villageois et bidonvillois d'une part ; d'autre part *avec* les cadres et les administrations des pays où des actions sont conduites.

- Il s'agit d'accompagner les groupes de base dans leurs efforts, et leurs initiatives, ce qui suppose de procéder avec eux à un ensemble d'opérations dont :
 - l'identification des champs et thématiques d'intervention ;
 - la définition des contenus, des approches, des méthodologies, des étapes et de leur planification ;
 - la définition et la conduite des formations requises à chaque étape, ainsi que des sessions de réflexion et d'évaluation.

- Avec les cadres et les administrations, il s'agit également de s'inscrire dans la même logique d'écoute mutuelle, de formulation et d'engagement réciproque pour la conduite des actions définies.

- Dans un cas comme dans l'autre, ENDA veille également à la conduite d'une recherche- action dont les partenaires sont parties prenantes.

- On peut dire des termes des partenariats ainsi mis en oeuvre qu'ils sont régis par :
 - des données contextuelles ;
 - des facteurs plus fondamentaux d'ordre socio-culturel ;
 - d'autres facteurs davantage liés à l'identité des partenaires et à la spécificité des champs d'intervention.

C'est pourquoi des formes diverses et variées de négociation ont toujours été conduites par toutes les entités d'ENDA pour l'établissement de relations partenariales, tissées tout au long des formes de compagnonnage collégialement définies et mis en oeuvre.

- Une autre forme de partenariat, située en amont - mais quelquefois également en aval - concerne les relations avec les bailleurs de fonds et les Etats. Cette dimension du partenariat est éclairée par :
 - un esprit de reconnaissance et de respect mutuels ;
 - la référence à des principes directeurs fondés sur une vision de ce que devraient être de nouveaux rapports de coopération ;
 - des analyses opérées à partir de l'ancrage de l'Organisation dans le Sud où elle a vu le jour ;
 - une volonté d'indépendance et de liberté de pensée et d'action qui garantisse la fidélité à des options de base, et qui se traduit par le refus de voir la contribution financière d'un partenaire aller au-delà du seuil de 25 % du budget de l'Organisation...

On retiendra ainsi que le partenariat constitue pour Enda à la fois un objectif et un moyen. C'est un objectif en ce que le développement étant global, chacun doit participer à l'action selon ses compétences, sa philosophie et ses moyens. La synergie d'action crée ainsi des résultats qualitatifs et quantitatifs meilleurs que dans le cadre d'actions conduites isolément.

D'autre part, le partenariat représente un moyen parce qu'il diversifie les champs d'intervention.

ELEMENTS DE REPONSE ETABLIS SUIVANT LE GUIDE DES ETUDES DE CAS SUR LES PARTENARIATS EN FAVEUR DE L'EDUCATION POUR TOUS

Tout d'abord, il convient de signaler que le présent rapport se réfère à des expériences éducatives qui s'inscrivent dans le cadre général de l'EPT. Certaines de ces expériences, au nombre assez limitée, représentent une réponse effective aux options prises par la conférence de Jomtien. Cependant la plupart, logiquement inscrites dans le cadre de ces options, ne constituent pas une suite que l'Organisation aurait donnée à cette conférence mondiale, mais se situent au coeur de l'approche d'ENDA.

Les données qui sont livrées ci-après ne concernent que quelques entités d'Enda, la plupart n'ayant pu procéder au bilan, en raison de multiples contraintes : délais trop courts ; longues recherches rétrospectives pour remonter jusqu'au début des années 1990 ; traitement d'une masse considérable de données pour répondre de façon précise aux questionnaires, etc.

- Les entités d'Enda dont les données sont directement traitées sont les équipes " Education environnementale " (EDEV) ; " Jeunesse Action " ; " l'Ecopole ouest africaine " ; " Enda Santé " .

- A leur suite, nous livrons quelques éléments relatifs à des antennes d'Enda, notamment, La Délégation basée à Paris et Enda Mali installé à Bamako.

- Enfin ces diverses données pourront être éclairées par

- une note de présentation d'Enda

- des extraits du rapport d'activité de l'organisation couvrant l'année 1997-1998 et l'ensemble des entités de l'Organisation, situées en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes, en Amérique latine et en Europe.

Sans doute conviendra-t-il de recouper quelquefois éléments fournis pour élargir l'information mise à disposition.

1 - CADRE DES PARTENARIATS

Rappelons que Enda est né en 1972 en tant que programme de formation à l'environnement, sur décision de la première conférence mondiale sur la problématique Environnement-Développement, organisée par les Nations Unies à Stockholm. Ce programme était alors rattaché à l'UNEP à Nairobi.

ENDA s'est, par la suite, constitué en ONG Internationale, déclarée selon la législation sénégalaise en 1978, avec l'établissement de son siège à Dakar. L'Organisation a connu une croissance soutenue puisque entre 1983 et 1989, elle a triplé le volume de ses activités. C'est dire qu'en 1990, bon nombre de ses entités constitutives existaient déjà et se trouvaient dans des réseaux situés aux niveaux local, sous-régional et international. Parmi ces réseaux on peut citer les suivants, liés à l'EPT, et initiés ou co-initiés par les entités d'Enda :

- le réseau des Enfants et Jeunes Travailleurs (EJT) en Afrique, en Amérique latine et en Asie ;

- le Réseau de formation pour la diffusion de modules de formation des animateurs des institutions et des animateurs de base, dénommé Programme Africain de Formation ;

- le Réseau de Communication et d'Appui aux Enfants - PROCAPE;

- le réseau Children Right International Network - CRIN- ;
- les Fédérations des d'Agriculteurs Biologiques ;
- le réseau des Caisses Populaires Epargne et Crédit ;
- les Réseaux de Prévention et de Lutte contre le Sida ;
- le réseau des Guérisseurs Traditionnels Organisés en une association regroupant quelque 400 membres et attachés à un Centre de Médecine Traditionnelle et de Promotion des Plantes Médicinales (Centre Malango de Fatick au Sénégal co-initié et co-construit par Enda) ;
- les réseaux de défense des Consommateurs dont l'avènement a été préparé par le lancement par ENDA du magazine " Vivre Autrement ", publié à la fin des années 70 et dans les années 80, ce qui a valu à un collègue de l'Organisation d'assurer la première représentation africaine de l'organisation mondiale des Consommateurs - International Organisation of Consumers Union, IOCU - ;
- le réseau pour la promotion de nouveaux systèmes de production agricoles avec des jeunes agriculteur ;
- le réseau des Formations des Ecoles de coins de Rue avec des collectifs Education alternative ;
- le Réseau d'Information et de Documentation Agricole du Sénégal - RESAGRIS - ;
- le Réseau National d'Information Scientifique et Technique - RNIST - ;
- le Réseau Sénégalais de Documentation sur le Sida RESEDOC-SIDA ;
- le réseau IBISCUS, système d'Information pour le Développement ;
- le Réseau Sahélien d'Information et de Documentation Agricole - RESADOC - ;
- le réseau Sahélien d'Education Environnementale - RESEE - ;
- le Réseau des Radios Rurales Locales RER (une quarantaine de radios en Afrique subsaharienne) ;
- le réseau HIC (sur l'habitat) ;
- le Réseau International des ONG sur la Désertification - RIOD (circulation de l'information entre ONG et Communautés de base - ;
- le réseau INforSE ;
- le réseau HURIDOCS (Système International d'Information et de Documentation sur les Droits de l'Homme (Genève), etc.

Bon nombre de ces réseaux ont été créés, co-initiés, ou suscités par les entités d'Enda qui en assurent la coordination au niveau de la région Afrique, en Afrique subsaharienne, ou de l'Ouest.

Dans la mesure où la moitié de l'activité globale d'ENDA est constituée par des actions sur le terrain - l'autre moitié étant consacrée à la bataille des idées - les opportunités de travailler directement avec la population sont nombreuses et constituent la voie obligée, inscrite dans la démarche

d'accompagnement. Cette situation a pour conséquence l'identification des organisations des populations et quelquefois la création des conditions de leur émergence. Leur nombre est si important qu'il serait fastidieux de les énumérer sur la période 1990-1999. Par ailleurs, l'analyse de la situation locale, préliminaire à toute intervention entraîne aussi l'identification des organismes qui interviennent dans le secteur et l'établissement de relations partenariales à la base, ce qui permet d'éviter les double emplois, une gêne mutuelle et au contraire favorise les synergies requises.

On peut prendre quelques exemples pour illustrer le cadre des partenariats.

1. 1 Cadre des partenariats en EE

Le programme d'Education environnementale d'ENDA - 1989/1997 - a couvert 3 régions administratives du Sénégal en impliquant 26 écoles, 15 villages sédentaires et 37 campements en milieu nomade et semi nomade. Il a ainsi concerné de façon indirecte quelque 85.000 personnes, tous âges et sexes confondus.

Au départ, certains sites ont bénéficié de l'action d'ONG ou du gouvernement, au contraire d'autres. Quelquefois, c'est sur la demande d'ENDA-EDEV que quelques autres ont bénéficié de l'intervention d'ONG telles que Plan International, ou sur demande suscitée, mais formulée par les populations.

Le programme a bénéficié d'un partenariat Nord/Sud (avec la coopération danoise) et Sud/Sud (avec divers partenaires au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso, ainsi qu'avec d'autres pays de la sous-région : Croix Rouges de ces pays ; Ministères de l'Éducation nationale - Inspection d'Académie, Inspections départementale et communale - ; de l'Environnement et de la Protection de la Nature - Inspection régionale des Eaux et Forêts - ; de la Santé - Structures régionales et départementales.

C'est ce contexte qui a favorisé l'émergence du Réseau Sahélien d'Education Environnementale, RESEE, couvrant les pays du Sahel tout en étant ouvert à des partenaires au plan international. Après une déclaration adoptée à Ouahigouya au Burkina Faso, en novembre 1993 , et sous la coordination de l'équipe ENDA-EDEV, le RESEE a vu le jour

après l'adoption de ses statuts, sa déclaration selon la législation sénégalaise et sa reconnaissance par ce pays en 1994.

A la fin du programme d'éducation environnementale en 1997, et dans un esprit de pérennisation, Enda EDEV a travaillé avec les associations de base existantes et a suscité l'émergence d'autres structures associatives : (Association des Défenseurs de l'Environnement Sahélien, Groupements de Promotion de femmes, Cellules paysannes d'éducation pour le Développement durable, etc).

Les domaines couverts sont l'éducation environnementale par le moyen de mini-projets ou des projets intégrés de développement environnemental, sur l'agriculture durable, l'élevage, la santé, le maraîchage, diverses opérations d'arithmétique et de géométrie à partir de la forme des planches aménagées pour le maraîchage, l'alphabétisation, l'assistance technique, la fourniture de matériel didactique, etc...

1. 2 - Cadre des partenariats pour les enfants en situation difficile (ESD)

- Les partenaires de l'Equipe Enda Jeunesse Action sont notamment les Associations et Mouvements de jeunes des quartiers, les groupements féminins de quartier.

Dans une démarche initiale d'analyse de situation, ces groupes de jeunes sont partis d'un certain nombre de constats dans leurs quartiers respectifs, situés dans la banlieue dakaroise :

- beaucoup d'enfants sont déscolarisés et/ou non-scolarisés (ex. : dans le quartier Ficc Mith (Guédiawaye), le taux d'analphabétisme est de 33,6 % pour le sexe masculin et 54 % pour le sexe féminin) ;

- ceux qui sont scolarisés subissent le double-flux et conséquemment sont inoccupés une partie de la journée (en 1996, 112 000 enfants étaient scolarisés de la sorte, soit près de la moitié des élèves du primaire des périphéries de Dakar) ;

- des enfants et jeunes quittent ces quartiers périphériques pour rejoindre le centre-ville (Plateau) et s'adonner à des activités de survie : cireurs de chaussures, porteurs au marché, etc... ;

- le désœuvrement des adolescentes induit quelquefois des grossesses non désirées ...

A partir de ces constats, les Associations de jeunes ont voulu se rendre "utiles" à la Communauté. En effet, des étudiants, des lycéens, voire des adultes, dirigeants de ces Associations, ont voulu participer à l'œuvre éducative. Leur idée est de s'organiser pour rendre concret le droit à l'éducation pour tous ces enfants du quartier, en marge du système formel.

Ces dirigeants du Mouvement associatif de quartier tirent leur légitimité de la population. Leur rôle est d'être toujours à l'écoute des préoccupations, des problèmes du quartier des habitants afin de leur trouver des réponses adaptées. Pour ce faire, les dirigeants frappent à toutes les portes pour le règlement des problèmes, qu'il s'agisse de saisir la Police, la Municipalité, ou les structures sanitaires.

C'est dans cette logique qu'ENDA Jeunesse Action est sollicitée pour "financer l'école non-formelle du quartier". Mais, pour nouer le partenariat avec les Associations, ENDA Jeunesse Action a dû clarifier sa position et ses choix prioritaires et qui sont :

. l'appui à la réflexion et à l'organisation afin d'aboutir à des actions conçues et exécutées principalement par les jeunes ;

. la planification conjointe d'activités avec les concernés et en étroite liaison avec les populations, afin que les actions réalisées soient réellement le fait de ces dernières elles-mêmes.

En fait, avant la définition du contenu éducatif, les relations avec les Mouvements de jeunes impliquent leur responsabilité dans la réflexion et l'exécution de leur idée de projet. C'est pourquoi des séries de contact ont permis de déclencher dans le quartier, une recherche-action. L'objectif est de vérifier si l'idée des dirigeants de l'association est partagée par la population (parents, enfants, familles, ...) ; et si la population est prête à s'engager et à assumer une action éducative et sous quelle forme, etc ?

Toutes ces données recueillies sont analysées, pour aboutir à la création d'une école planifiée. Les conclusions sont restituées aux habitants du quartier à travers des assemblées générales aux fins de validation. Dans tout ce processus, le rôle de ENDA Jeunesse Action est un appui méthodologique (recherche-action participative) qui a permis de modifier très sensiblement la logique dominante, consistant à concevoir un projet pour les populations et à ne les impliquer que dans la phase d'exécution. Au contraire, il s'agit dès la conception du projet, d'amener les habitants des quartiers à en être des parties prenantes ou des protagonistes dans la démarche.

- Par ailleurs, Jeunesse Action accompagne depuis sa mise en place les enfants et jeunes en rupture familiale (EJR) qui vivent de la rue et dans la rue. Pendant son évolution, l'équipe a éprouvé le besoin de coordonner

son action avec celle d'autres structures intervenant sur le même terrain. C'est dans ce cadre que des partenariats ont été noués avec le Centre de Sensibilisation et d'Information sur les Drogues Jacques Chirac (CSID), puis avec d'autres intervenants : " Claire Enfance " de Saint Louis ; " Avenir De l'Enfant " (ADE) ; " Solidarité Pour les Enfants de la Rue (SPER) de Grand Yoff ; " Association Sénégalaise d'Appui aux Toxicomanes et Sidéens " (ASATS) sise à Ouagou Niayes et l'Hôpital Psychiatrique de Thiaroye.

2 3 . Cadre des partenariats avec l'Ecopole Ouest-africaine d'ENDA

Il existe au Sénégal un ensemble d'ONG et d'organismes nationaux ou internationaux travaillant depuis plusieurs années dans le domaine de l'éducation, de l'alphabétisation (Tostan, Plan international, Aide et Action, Programme Formation Information sur l'Environnement, PFIE, etc.). Leur particularité est d'être orientés principalement, soit vers le monde rural, soit vers le système éducatif formel.

- L'Ecopole ouest-africaine, en s'investissant dans l'éducation non-formelle urbaine, s'aventurait, avec d'autres entités plus expérimentées d'Enda, dans un domaine peu connu et valorisé. Cette démarche a suscité l'intérêt de nombreux partenaires au niveau local (associations de quartier, mairies d'arrondissement de Dakar, communauté urbaine de Dakar, collectivités locales...) et au niveau international (Unesco, Acct, Union européenne, Coopération autrichienne, CRDI, etc...).

Dans la plupart des cas, les partenaires à la base n'avaient pas participé à ce type de programme avant la mise en oeuvre du partenariat avec l'Ecopole ouest-africaine. Les seuls intervenants, relevant des ONG, dans ces quartiers étaient d'autres entités d'ENDA, qui conduisaient directement des actions diverses dans les quartiers populaires et les bidonvilles de la région de Dakar.

L'intervention de l'Ecopole dans le domaine de l'éducation et de la formation, la suscitait l'émergence des structures ci-après et a concerné les principaux partenaires suivants :

- les écoles dites Formations de coin de rue au nombre de 35, les *appreneurs* qui les animent au nombre 212, et les apprenants qui bénéficient de la formation, soit 8614 ;
- les points du programme de formation à la citoyenneté, dénommée "sig-jou" au nombre de 14 ; les *compagnons* qui encadrent les séquences de la formation, soit 258 ; et les enfants participant à ces activités (1994 :

6.000 enfants dont la moitié constituée de filles ; 1995 : 12.000 enfants ; en 1996 : 12.000 enfants ; 1997 : 8.000 enfants ; 1998 : 1 000 enfants ; 1999 : 1 177 enfants) ;

- les écoles publiques élémentaires dans le cadre des activités d'animation audiovisuelle ; ainsi, de mai 1997 à mai 1998, les projections dans les écoles élémentaires ont touché 42 994 élèves.

- Au niveau national, l'Ecopole ouest-africaine travaille régulièrement avec les organisations et les institutions suivantes :

- l'Education pour la santé (EPS), l'Association pour le Bien-être familial (ASBEF), qui veillent au planning familial pour l'éducation à la santé reproductive ;

- le Réseau des Promoteurs de l'Education pour la Mise en Synergie des Programmes d'Education au niveau national ;

- le Comité national pour la Protection et la Survie de l'Enfant en vue de l'échange d'expérience en matière d'éducation et de formation des enfants et des jeunes en difficulté ;

- le Réseau national des Jeunes Contre la Drogue en vue de la conduite d'activités d'animation et de sensibilisation sur la toxicomanie ;

- l'association des recycleurs du Sénégal pour des activités d'échange, d'appui et de formation dans le domaine du recyclage,

- le Collectif des Groupements Siggï en vue de la mise en oeuvre du programme "sig-jou",

- l'Association des Formations de coin de Rue en vue de la mise en oeuvre du programme d'appui à ce type de structure.

- Au niveau international, l'Ecopole ouest-africaine travaille régulièrement avec les organisations et les institutions suivantes :

- l'Unesco pour la mise en oeuvre et le suivi de deux programmes spécifiques, et pour le suivi de la décennie mondiale "Education pour Tous" ;

- le CRDI pour la mise en oeuvre et le suivi du programme "Cyberpop" qui oeuvre à rendre possible dans les quartiers populaires urbains et des villages de la région de Dakar, l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, par la création de Centres de ressources, reliés à l'Internet et la formation d'animateurs choisis au sein de la population et avec la participation de cette dernière ;

- l'Agence de la Francophonie pour la conception, la réalisation et la diffusion d'une bande dessinée "Farafina express", tirée à 20 000 exemplaires avec de nombreux thèmes éducatifs.

1.4 - Cadre des partenariats dans la lutte contre le Sida

Il n'existait encore aucun réseau d'intervention en matière de lutte contre le sida lorsque Enda s'est lancé dans cette bataille, avec la publication en 1987 d'un ouvrage traduit de l'anglais et intitulé : *Sida et Ties Monde*.

Un Comité national de prévention du Sida a été créé par les autorités du pays et lorsqu'en 1988, Enda met sur pied une équipe en charge du secteur de la santé et en particulier pour la prévention du sida, une collaboration est instaurée avec le Comité national.

Cependant de son côté Enda a aussitôt conçu un programme spécifique multidimensionnel en réponse à l'épidémie du VIH/SIDA.

La première étape de celui-ci avait pour principal objectif de susciter au sein des communautés de désir d'en savoir plus sur le SIDA et d'en prendre conscience.

L'information sur le VIH/SIDA est diffusée au public à travers des campagnes de sensibilisation grand-public :

- > interventions-messages à la TV/radio ;
- > conférences-causeries ;
- > confection et diffusion de matériel et supports d'information sur le SIDA dans les différentes langues nationales : dépliants, brochures, T-shirts ;
- > vidéo-clip sur le SIDA et les comportements des jeunes ;
- > téléfilms : "Ibra parmi nous"/"le SIDA et l'entreprise" ;
- > cross de masse, marches ;
- > expositions - affichages ;
- > Une ligne téléphonique ouverte de 8h à minuit, tenue par des médecins, pour répondre aux sollicitations de plus en plus importantes en information sur le VIH/SIDA.

La démarche d'ENDA SANTE a consisté à travailler en partenariat avec les groupes communautaires (associations, ONG, groupements de femmes, GIE, Ecoles, Universités...) qui l'ont sollicité dans la définition et l'exécution des activités sur la base d'un programme mensuel.

A partir de 1991, et dans une seconde étape, les activités spontanées et les campagnes grand-public sont davantage structurées en programmes avec un contenu plus défini, des informations plus ciblées. Enda-santé cherche à renforcer les capacités au sein des groupes communautaires par la formation de relais.

2 - ÉTABLISSEMENT DES PARTENARIATS

2.1 - Etablissement des partenariats en EE

- Les partenariats ont été initiés par Enda-Edev.
Les partenaires de ce programme initié par Enda (Enda, Croix-Rouge danoise, Croix-Rouge Sénégalaise, au Sénégal, " 6 S " et les Croix Rouges burkinabé et malienne au Burkina et au Mali), se sont concertés sur la base d'échanges divers et de réunions. Une coordination conjointe a été créée et des protocoles d'accord signés. Les plans d'actions proposés par les partenaires nationaux ont permis l'élaboration d'un programme conjoint et d'un document sur les objectifs, les contenus et démarches à mettre en œuvre.
- Au plan local, c'est-à-dire dans chacun des sites concernés par le programme, l'élaboration de celui-ci se traduit par une lecture collective de l'environnement local par toute la population et y compris les écoles. C'est sur la base de celle-ci que des objectifs, des activités, des démarches sont identifiés. Ces mêmes partenaires participent à l'évaluation interne du programme.
- Au plan de la mise en œuvre, l'établissement des partenariats s'est traduit par la création de Comités de gestion pour permettre à l'école d'impliquer les populations dans la définition des contenus de l'éducation environnementale et la conduite des activités concrètes, supports de cette éducation. De même, des liaisons structurelles, véritables passerelles entre l'éducation non formelle et l'éducation formelle, ont été aménagées entre les villages où l'EE a concerné les enfants en situation extra-scolaire et les sites où l'école a constitué le cadre de celle-ci.
- La collaboration a été bénéfique pour chacun des acteurs et des partenaires, tant au plan de la connaissance mutuelle que des résultats atteints.

2.2 - Etablissement des partenariats en ce qui concerne les enfants en situation difficile

Les partenaires, engagés dans une démarche de partage sur les approches et pratiques pédagogiques, ont conçu des modules de formation pour le renforcement des capacités d'accompagnement des animateurs intervenant au profit des Enfants en Situation Difficile, ESD. C'est ainsi qu'un comité de suivi est créé, coordonné par Jeunesse-Action pour :

- l'élaboration et l'exécution d'un programme d'activités à partir des besoins de formation formulés ;
- oeuvrer aux échanges d'informations sur les Enfants en Rupture et les approches pédagogiques les concernant ;
- élargir le cadre de partenariat à d'autres structures.

2. 3. - Etablissement des partenariats à l'Ecopole

- Les partenariats avec les groupes à la base se sont construits progressivement par prise de contact, initiée par l'Ecopole ou le partenaire, et par des échanges de propositions (en termes de besoins et de possibilités). Les structures partenaires, une fois identifiées, se sont organisées sous la forme d'un Collectif, pour échanger sur leurs positions et propositions et pour les uniformiser. Elles ont été associées à toutes les étapes de la réalisation du programme et coordonnent, grâce à leurs représentants les activités du programme. Un des objectifs recherchés et qui représente en même temps une difficulté, est la prise de responsabilités et, à terme, l'autonomie de ces structures.
- Les partenariats développés avec les organisations locales ou nationales, et les institutions étatiques, ont pour cadre des instances mises en place par le gouvernement et les ONG. Ils s'inscrivent dans le cadre du développement de l'éducation de base et de l'alphabétisation au niveau national. Il s'agit davantage d'échanges d'expériences et d'outils en vue d'une meilleure synergie entre organisations et d'une évaluation des activités de l'éducation non formelle au Sénégal.

Dans le cadre d'activités précises, des partenariats se développent de manière temporaire pour la réalisation d'objectif commun à court terme. C'est ainsi que l'Ecopole travaille en partenariat avec le service public et l'Association pour le Bien-être familial, ASBEF, en vue de l'éducation à la santé reproductive des jeunes filles des quartiers populaires.

- Les partenariats avec les organismes internationaux - qui sont également souvent les principaux bailleurs de fonds des programmes mis en oeuvre - concernent des propositions de programmes ou de projets conçus par l'Ecopole et ses partenaires à la base. La difficulté reste de parvenir à terme à un projet ou programme prenant en compte les besoins dans la constance de leur évolution et relativement aux contraintes institutionnelles des autres partenaires.

2. 4 - Etablissement des partenariats dans la prévention du Sida

La formation de relais communautaires contribue aussi à une plus grande appropriation de la problématique de VIH/SIDA.

Les relais sont des leaders communautaires bien au fait des sensibilités socio-culturelles, connaissant parfaitement les réseaux de solidarité et de communication adaptés à leur milieu respectifs.

Vrais éducateurs-pairs, les relais occupent une place importante au niveau de leurs groupes, ce qui leur permet de susciter des activités et de diffuser des messages de manière plus pertinente qu'un intervenant extérieur.

La formation de relais a été incluse dans le cursus de formation des étudiants d'Instituts Universitaires (Ecole Nationale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnelle ENSETP, Ecole Nationale des Techniciens Supérieurs de Santé ENTSS) de Dakar. Des cassettes audiophoniques ont été produites à l'intention des relais ; de même un guide du relais et un guide du formateur de relais ont été élaborés.

Enda santé a également facilité la mise en place d'un cadre de concertation dénommé Forum des relais.

Le Forum est un cadre regroupant tous les relais formés par ENDA et qui leur permet de mener ensemble des actions de développement, d'échanger des expériences, de valoriser et de crédibiliser les associations membres enfin de véhiculer des informations sur le VIH/SIDA de même que sur d'autres thèmes de santé.

3 - MECANISMES DES PARTENARIATS

3.1 - Mécanismes des partenariats en EE

- Oui, le projet "un espoir dans le désert" était un projet conjoint Enda/Croix-Rouge sénégalaise. Toute la première phase (1989-1992) s'est déroulée en parfaite complémentarité entre Enda les deux parties. La collaboration est devenue difficile vers la fin de la deuxième phase (1993-1996).

- Nous avons expliqué plus haut en quoi, le partenariat pour nous constituait un objectif et un moyen. Nous l'avons mis en oeuvre par le moyen d'un projet conjoint. Avec d'autres partenaires, il revêt d'autres

formes : élaboration de modules, formations, mises en commun d'informations.

- Chaque partenaire met en œuvre les volets qui sont du domaine de sa prédilection : recherche-action, conception de la méthodologie et de la mise en œuvre de l'éducation environnementale pour Enda, Secourisme et camaraderies, boîtes à pharmacie, pour la Croix-Rouge par exemple.

La Croix-Rouge danoise a fourni environ 94 % du financement, enda 4,50 % et la Croix-Rouge 1,50 %. Selon l'activité locale, Enda Edev et la Croix-Rouge sénégalaise financent entièrement ou partiellement.

- Les difficultés à surmonter relèvent du fonctionnement de l'organisation conjointe, de la gestion du temps commun, de la planification.

- Enda a joué à la fois les rôles de partenaire, de formateur, de facilitateur et de chercheur. Les apports de Enda sont : la proposition d'une démarche ; l'élaboration d'ouvrages ; la production de matériels didactiques et de modules de formation ; des rapports d'études et de recherches.

- La collaboration avec les responsables de l'éducation au niveau local se fait sur la base de protocoles d'accord et de contrats de prestation de service.

3.2 - Les Mécanismes des partenariats avec les ESD

- Le Comité de suivi a eu à élaborer un programme axé sur :

- la tenue d'une session de formation à l'écoute ;
- un camp d'écoute avec les ESD ;
- une session sur les signes de la toxicomanie ;
- un session de partage sur la réconciliation familiale.

Au cours de l'exécution de ce programme, les structures ont participé du point de vue financier, matériel et humain, chacune en fonction de ses possibilités.

- Le cadre de partenariat a été dénommé COSAED (Collectif des Structures d'Appui aux Enfants en Difficulté) et a été élargi par l'intégration d'autres partenaires : " *Doomu Nieup* : Enfants de Tous " de Thiès ; " *Mane kénen ki* : Oui à l'Autre" de Dakar, et AED de Saint Louis.

3.3 - Mécanismes des partenariats à l'Ecopole

- Les partenariats auxquels participe l'Ecopole ouest-africaine, font l'objet d'un suivi régulier grâce à des mécanismes mis en oeuvre par les différents acteurs des programmes d'éducation et de formation.

De manière générale, un des principes régulateurs des partenariats est le souplesse et la disponibilité. Hormis, des réunions de régulation regroupant l'ensemble des partenaires d'un programme, les activités sont coordonnées et suivies par des groupes *ad hoc* temporaires. Ce mode de gestion est un choix qui vise à responsabiliser les partenaires à la base, à évaluer et réadapter les activités, et à apporter le maximum de flexibilité dans l'utilisation des ressources humaines et des moyens matériels et financiers.

- La gestion et l'administration des programmes fait l'objet de mécanismes particuliers, conçus souvent avant même la mise en oeuvre du programme et à l'attention des organismes internationaux partenaires. En raison de la distance, ces mécanismes sont souvent informels et utilisent les modes de communication rapide (Internet, fax, téléphone).

Des périodes précises sont prévues pour l'évaluation des activités sur le terrain et, s'il y a lieu la redéfinition des termes de référence.